

Des projets innovants et locaux de valorisation du gaz vert !

Jeudi 2 février, Olivier Dehaese, Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35), Dominique Ramard, Président du SDE22, Thierry Restif, Vice-Président à l'énergie de RAFCOM et David Colin, Directeur Territorial Bretagne GRDF, signeront officiellement le contrat d'innovation pour la valorisation locale du gaz vert. Cette signature se fera sur le site emblématique de l'unité de méthanisation d'Enerfées, à Janzé, site qui fait partie intégrante du projet !

Rappel sur le projet de méthanisation de Janzé

En 2022, GRDF a lancé un appel à projets national intitulé « Territoire engagé gaz vert » qui vise à récompenser le travail réalisé par des acteurs locaux engagés dans le développement de la production et des usages gaz vert. Lors du salon des maires de novembre dernier, un trophée « territoire engagé gaz vert » a été remis aux lauréats qui bénéficieront d'un accompagnement financier pour mener des études sur des projets innovants de valorisation du Biogaz.

Par cette aide financière de 40 000 euros, GRDF souhaite soutenir le développement local de la production de gaz vert, qui passe par un développement des usages associés (mobilité BioGNV, efficacité des systèmes et des bâtiments) ou par la structuration de contrat Biogaz Purchase Agreement (BPA), la mise en place de boucle locale ou communauté d'énergie, l'implication des citoyens dans les projets du gaz vert, etc. Au-delà de l'aide financière, cet appel à projet est aussi une opportunité de partager et mettre en avant des initiatives et des expériences des territoires afin de favoriser la mise en relation de ces territoires engagés dans la production et l'utilisation du gaz vert.

Des enjeux économique, d'équilibre du territoire et de transition énergétique

La multiplication des projets de méthanisation permet d'injecter dans le réseau un gaz renouvelable, produit localement à partir de déchets organiques (d'origine agricole, agroalimentaire ou issus des boues de stations d'épuration). Plus de 140 projets sont actuellement en étude ou en émergence en Bretagne. Ils contribuent localement au développement de l'économie circulaire, à la lutte contre le changement climatique et à la création d'emplois non délocalisables. L'enjeu est de trouver une solution innovante de valorisation locale du gaz vert au bénéfice des producteurs et entreprises implantées sur les territoires. Les Lauréats récompensés par GRDF mènent des projets de mobilité au BioGNV.

Une boucle locale de consommation reliée à un usage de mobilité

Roche aux Fées Communauté et le SDE35 portent ensemble l'ambition de produire et distribuer des énergies renouvelables sur le territoire, avec le déploiement d'une première station multi-énergies à court terme. Contrairement à l'électricité, l'autoconsommation collective du gaz renouvelable n'a pas de cadre juridique et technique. Le projet vise à expérimenter la mise en œuvre concrète d'une ou plusieurs filières de valorisation locales du gaz vert produit sur le territoire de Roche aux Fées Communauté.

Il s'agit d'un projet en circuit court : créer une boucle de consommation locale grâce à la valorisation en usage mobilité, via une station de distribution du BioGNV, du gaz vert produit localement par l'unité de méthanisation d'Enerfées. Rappelons que la mise en service de l'unité de méthanisation d'Enerfées est imminente et que la production annuelle est estimée à 38 GWH (ce qui correspond à la consommation annuelle en gaz de 9 500 logements récents*).

Pour le SDE22, l'ambition affichée est de développer des stations d'avitaillement au gaz vert pour les véhicules dans chacune des 8 intercommunalités des Côtes d'Armor d'ici à 2025. En tant qu'autorité concédante de la distribution de gaz, le SDE22 facilitera le raccordement d'une vingtaine d'unités de méthanisation injectant du gaz vert directement dans le réseau pour produire 100% de gaz décarboné d'ici à 2050.

* : équivalent calculé sur la base d'une consommation moyenne de 4 000 kWh/an

Publié le 07 février 2023